

CSE ordinaire du 17 décembre 2020

DECLARATION DES ELU-E-S ET RS DE LA CGT PE BZH POINT 2 : « AMELIORER LA PRESELECTION »

Les documents préparatoires de ce point transmis aux élu-e-s par la direction, viennent conforter les propos de la CGT Pôle Emploi Bretagne concernant le service à rendre auprès des entreprises : la mise en place des équipes entreprises et la suppression de l'expertise sectorielle ne permet pas aux agent-e-s CDE de réaliser efficacement l'intermédiation entre l'offre et la demande.

A l'évidence, un-e conseiller-ère entreprise ne peut connaître tous les métiers ni être expert-e de tous les domaines d'activité! La CGT Pôle Emploi Bretagne n'a eu de cesse de le répéter!

Mais souvenez-vous pour la direction il fallait « dépoussiérer » nos pratiques pour mieux répondre aux besoins des entreprises !

Comme d'habitude, la Direction fera semblant d'ignorer qu' en mettant fin au principe fondamental à l'accomplissement de nos missions de Conseil à l'emploi : l'intermédiation, elle a elle-même désorganisé le service aux entreprises ayant pour conséquences l'éloignement des entreprises dans leurs pratiques de recrutement ainsi que celles des conseillers dans leurs relations avec ces entreprises!

Par ailleurs, en mettant en place des formations « synergie entre les équipes » la direction a cru que cela aurait suffi pour que cette intermédiation se fasse !

La CGT Pôle Emploi Bretagne doit-elle rappeler à la direction ce que doit être l'objectif premier de l'intermédiation pour LE service public de l'emploi qu'est Pôle Emploi ? « Répondre aux besoins des populations notamment les plus fragiles et améliorer l'égalité des chances ».

L'égalité des chances passe obligatoirement par la non-discrimination à l'embauche, la promotion de profils, l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, etc.

Pour pouvoir répondre aux besoins des populations, il faut connaître ces populations :

- les usager-ère-s privé-e-s d'emploi dans un premier temps : tou-te-s les conseiller-ère-s CDDE le savent et surtout celles et ceux en modalité suivi ou guidé : la taille des portefeuille ne permet pas aujourd'hui de connaître parfaitement sa composition, de recevoir régulièrement chaque DE et de réaliser la promotion de profil.
- Les entreprises dans un second temps : la relation entreprise a été trop longtemps délaissée au profit d'autres activités, laissant les entreprises de travail temporaires occuper le terrain à tous les niveaux : diffusion des offres d'emploi sur le site de pôle emploi, espace recrutement dans les agences pôle emploi, fishing des usager-ère-s de pôle emploi, etc

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, le projet « Améliorer la sélection : pilote de déploiement à l'échelon du bassin » se rapproche plus d'un camp d'entraînement pour privé-e-s d'emploi chargé de présélectionner les DE les plus employables et les plus malléables qu'à une réelle offre de service au service de celles et ceux qui en ont le plus besoin!

